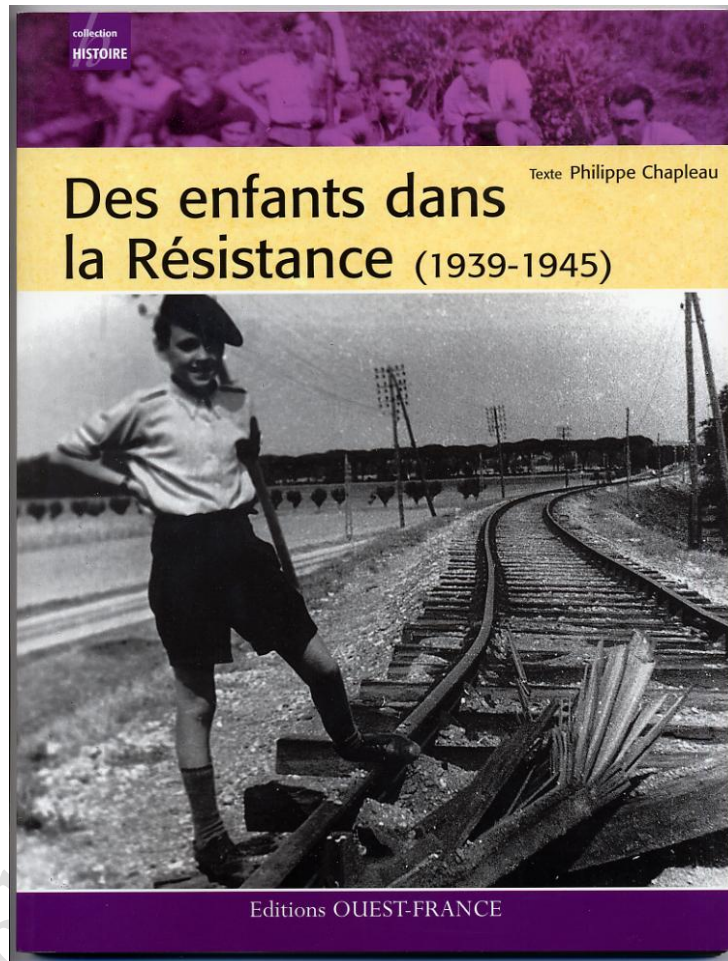


Marc CHANTRAN

Ginette MARCHAIS-THIREAU et CÉSARIO

... à propos du livre de Philippe Chapleau :



Des enfants dans la Résistance (1939-1945), de Philippe Chapleau

Éditeur : Ouest-France

Collection Histoire

Dépôt légal : février 2008

ISBN : 978-2-7373-4275-2

128 pages, format : 19,5 x 25,5

Prix TTC : 15,90 €.

DERNIÈRE MISE À JOUR : 2 AVRIL 2008

COMPLÉMENT : 3 JANVIER 2012

Le livre

Il y aurait beaucoup à dire sur ce livre de Ph. Chapleau, tant dans ses indéniables qualités (l'abondante illustration et la large part accordée aux témoignages en sont les véritables atouts) que dans ses travers parfois surprenants, à commencer par le titre même de l'ouvrage qui fait débiter la Résistance en... 1939 !

On note aussi la confusion, certes désormais étendue, concernant Guy Môquet présenté comme résistant alors qu'il était un otage exécuté en représailles.

Le scoutisme est naturellement abordé, mais avec un parti pris qui altère la vérité historique : les Éclaireurs Unionistes (protestants) sont représentés par 3 notices (Tonneau, Suc, Bohrmann), les Éclaireurs de France (neutres) aussi (Vautier, Demalvilain et Masserot), les Éclaireurs Israélites par Hirsch. En revanche, les Scouts de France (catholiques), qui ont pourtant fourni, en nombre et en pourcentage, les plus gros contingents, ne sont représentés que par 2 pages (clan Larigaudie, de Belfort, pp. 20-21), auxquelles il faudrait peut-être joindre la notice de Bouvard, non mentionné comme scout, mais qui porte la croix potencée (p. 54).

Ginette Marchais

Ph. Chapleau accorde un chapitre entier à Ginette Marchais (pp. 32-39), une des benjamines de la Résistance qui obtiendra la Croix de guerre à 15 ans (photo ci-contre) pour son action commencée à l'âge de 12 ans.

Quand on connaît la discrétion et la modestie de cette dame, on ne peut que s'incliner avec respect devant un tel exemple que beaucoup de fanfarons (qui n'en ont pas fait autant) seraient bien inspirés d'imiter.

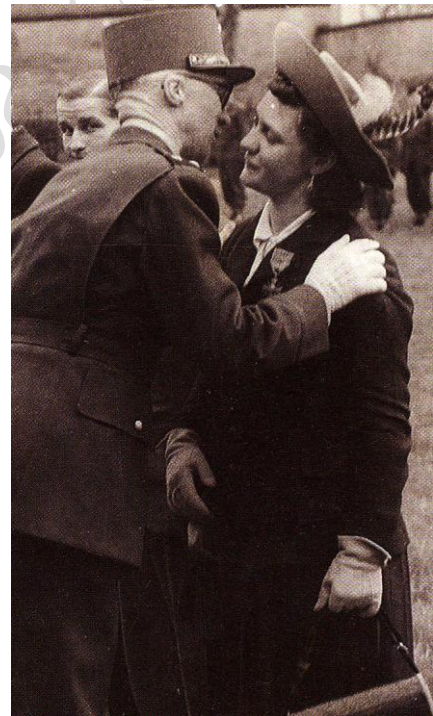
Le texte du chapitre rapporte quasi exclusivement les témoignages de Ginette Marchais et de son chef, James Thireau, qui l'épousera après-guerre : c'est donc de la « première main ».

Il convient cependant d'apporter les précisions suivantes :

1° James Thireau a servi dans **Vengeance** au sein de l'équipe de l'abbé Péan¹. Avec la dislocation de ce réseau en 1943, il poursuit son action résistante dans l'O.R.A., comme le prévoyaient par ailleurs les accords nationaux entre Vengeance et l'O.R.A.²

2° Si on en croit les dates annoncées dans le chapitre par les intéressés eux-mêmes, James Thireau était encore à **Vengeance** quand il a recruté la jeune Ginette Marchais, membre donc, elle-aussi, de **Vengeance**. Par la suite, elle a servi au sein du maquis local. C'est donc au titre de l'O.R.A., son dernier « employeur », qu'elle a été citée à l'ordre du régiment.

3° Au maquis, Ginette Marchais s'est retrouvée sous les ordres du lieutenant Bretegnier, alias *Césario*. On sait aujourd'hui que cet officier de l'O.R.A. ne fut pas exactement le personnage



¹ Voir sa biographie et son action, sur le site.

² Voir *Vengeance, histoire d'un corps franc*, de F. Wetterwald, sur le site.

héroïque tel qu'il aimait à se présenter³. Officier indiscipliné, habitué à n'en faire qu'à sa guise, il supporta assez mal d'être intégré, avec toute son équipe, au sein du 32^e régiment d'infanterie (ex-régiment d'armistice devenu clandestin) dont il allait former la 4^e compagnie (début août 1944). Dans la fièvre de la libération qui approchait, *Césario* répéta ses désobéissances aux ordres formels qu'il avait reçus de ses chefs hiérarchiques (commandant Costantini et colonel Chomel), fautes dont l'une fut à l'origine du massacre de Maillé (25 août 1944) et qui allaient jeter le discrédit sur les maquis restés dans la discipline. Conscient d'avoir commis l'irréparable, Bretegnier est allé jusqu'à mentir volontairement dans les écritures réglementaires (le Journal de marche et d'opérations -JMO- de son unité notamment) et a observé depuis lors un mutisme absolu sur ses forfaits, laissant croire ainsi au public non averti que la faute était imputable aux autres unités du maquis.

Quels que soient les liens d'estime et d'amitié que portait Ginette Marchais à *Césario*, il convient ici de rappeler qu'**elle ne fut en rien impliquée** dans les actes répréhensibles de son chef.

4° Ginette Thireau avoue avoir reçu la Croix du Combattant volontaire de la Résistance en... 2001 (p. 39). Il est vrai que, comme elle, beaucoup de combattants ont été oubliés dans les récompenses et décorations, et n'ont même pas eu la « chance » d'une Croix de guerre. L'honneur est-il sauf quand on sait que *Césario*, lui, est un vrai Médaillé de la Résistance ?⁴

Complément du 3 janvier 2012

Depuis la rédaction de cet article, James et Ginette Thireau nous ont quittés, le premier en juillet 2009, la seconde en septembre 2011.

Nous saluons avec déférence leur mémoire et surtout l'exemple de leur engagement.



³ Et tel aussi que l'ont cru certaines municipalités (Amboise, Loches, Genillé, Villeloin-Coulangé) qui ont donné son nom à des rues.

⁴ Décret du 14 juin 1946, J.O. du 11 juillet suivant.

La *Nouvelle République* a rapporté l'hommage rendu à Ginette Thireau :

<http://www.lanouvellerepublique.fr/indre-et-loire/ACTUALITE/Infos-Departementales/Hommage-a-Ginette-Thireau-resistante-a-12-ans#>

mais nous voulons corriger quelques erreurs sur les décorations qu'elle a reçues, à savoir :

- Croix de guerre 1939-1945 (avec citation) : en 1946 ;
- Croix du Combattant volontaire de la Résistance : en 2001 ;
- Médaille militaire : en 2003 (décret du 3 décembre 2003, JO du lendemain, au titre de l'Armée de terre – Résistance).

Elle vient de se voir attribuer, 3 mois après son décès, la Légion d'honneur (décret du 30 décembre 2011, JO du 1^{er} janvier 2012) :

Grande chancellerie de la Légion d'honneur

Mme Thireau, née Marchais (Ginette, Jeannine, Marcelle), ancienne combattante de la Résistance, trésorière d'une association et dame d'entraide d'une section de la Société nationale d'entraide de la médaille militaire ; 69 ans de services.

Comme quoi, il n'est pas toujours payant, humainement parlant, de s'engager jeune dans le combat.

Mais la leçon que nous donnent James et Ginette Thireau est ailleurs. Bien au-dessus des petites et tardives reconnaissances d'ici-bas.
